

PLIE

Notre Engagement

Assurer un
accompagnement
personnalisé dans
votre recherche
d'emploi

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Demandez une orientation vers le PLIE auprès de la structure qui vous accompagne (France Travail, CCAS, Conseil Départemental...).
- 2 La structure adresse votre dossier au PLIE.
- 3 Votre dossier est instruit par le PLIE.
- 4 Vous êtes reçu en entretien pour un diagnostic personnalisé, la validation de votre dossier et votre entrée sur le dispositif.

POUR QUI ?

- Vous habitez une des 23 communes de Dijon Métropole.
- Vous rencontrez des difficultés pour retrouver un emploi (mobilité, logement, santé...).
- Vous souhaitez être accompagné pour retrouver du travail.

NOTRE PALETTE D'OUTILS :



Un conseiller
unique



Accompagnement
individualisé



Un réseau
d'entreprises



Formation
professionnelle



Ateliers
thématiques



Propositions
d'emplois

LES CHIFFRES 2023

98 %

des participants sont satisfaits de l'offre de service du PLIE.

1083

personnes accompagnées

137

personnes ont retrouvé un emploi ou sont entrées en formation qualifiante

NOS LIEUX D'ACCUEIL :

- Point relais des Grésilles
- Point d'accès aux droits de Fontaine d'Ouche
- CCAS de Chenôve
- Centre Social Le Tempo
- Mission Locale de l'arrondissement de Dijon
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Maison de l'emploi et du développement économique de Longvic
- Château Services Quetigny
- Mairie de Chevigny-Saint-Sauveur

Mail : contact@creativ21.fr
www.creativ21.fr



SCAN ME

PLIE

Une équipe de 15 professionnels
dont 11 référents de parcours



Cofinancé par
l'Union européenne

